



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION ÉLECTORALE
NATIONALE AUTONOME
(CENA)



N°667/CENA/PDT/SG/CD
Dakar, le 07 juillet 2017

LE PRÉSIDENT

À

Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
publique

DAKAR

Monsieur le Ministre,

Il nous a été donné de constater que la Commission électorale nationale autonome (CENA), qui doit être présente à toutes les étapes du processus électoral, n'a pas été associée au choix des couleurs des bulletins des candidats aux élections législatives du 30 juillet 2017, pas plus qu'elle n'a reçu copie des "bons à tirer" de ces bulletins.

Aussi, je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira de prendre pour que les spécimens des bulletins soient mis à la disposition de la CENA.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Doudou NDIR